

Loi n° 2003-239 du 18 mars 2003 pour la sécurité intérieure

18/03/2003

Cette loi vient modifier notamment le code pénal et celui de procédure pénale s'agissant par exemple de l'identification et de la recherche des auteurs de crimes et délits afin de mieux appréhender certaines formes de délinquance.